

OBJECTIF 1 - CHARPENTE

1.A. Consolider la charpente paysagère en renforçant l'interconnexion écologique des habitats de grande valeur et des corridors faunistiques importants, afin de contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie, tout en favorisant la biodiversité

1.B. Valoriser et développer l'armature paysagère du réseau du paysage parcouru de mobilité douce dans les paysages naturels

1.C. Contribuer à la mise en réseau intercantonale et transfrontalière des milieux naturels et semi-naturels et à leur remise en état en cas d'atteintes fonctionnelles

Paysage naturel protégé

Paysage de steppes

Paysage naturel de montagne

REC

OBJECTIF 2 - DIVERSITE

2.A. Préserver et soutenir l'évolution harmonieuse des grands paysages et biotopes protégés. La restaurer là où elle a subi des atteintes et se prémunir contre celles-ci

2.C. Maintenir les paysages cultivés en montagne en complémentarité avec l'agriculture de plaine

2.D. Dans la plaine agricole, exploiter durablement les paysages et les sites protégés

OBJECTIF 3 - EVOLUTION

3.A. Planifier les franges des paysages naturels protégés en soignant la relation au territoire, en requalifiant la couture entre les différents paysages

4.A. Définir les espaces structurants ouverts autant que bâties

4.C. Identifier, préserver et valoriser le paysage naturel

5.B. Déclencher les bonnes pratiques sur la référence des projets-modèles paysage

5.C. Sensibiliser la population à la valeur du paysage naturel et à sa fragilité

OBJECTIF 4 - EQUILIBRE

5.A. Réaliser des projets-modèles paysages majeurs pour mettre en valeur les richesses naturelles avec une approche territoriale et pluridisciplinaire (à titre indicatif)

5.D. Sensibiliser la population à la valeur du paysage naturel et à sa fragilité

OBJECTIF 5 - EXEMPLARITE

5.A. Réaliser des projets-modèles paysages majeurs pour mettre en valeur les richesses naturelles avec une approche territoriale et pluridisciplinaire (à titre indicatif)

5.B. Déclencher les bonnes pratiques sur la référence des projets-modèles paysage

5.C. Sensibiliser la population à la valeur du paysage naturel et à sa fragilité

